

Robert MAILLET
30 boulevard de la Suane
Beauvallon Bartole
83310 Grimaud
Tel. : 04 94 49 36 49
Fax : 04 94 49 12 13
Mob : 06 07 36 37 81

Grimaud, le 19 juillet 2012

Madame le Maire
Mairie du Rayol Canadel
83820 Le Rayol Canadel

RECOMMANDE AVEC AVIS DE RECEPTION

Objet : recours gracieux sur le vote du PLU

Madame le Maire,

Je vous demande par le présent recours gracieux de retirer la délibération du vote du projet de PLU par votre Conseil Municipal du 29 mai dernier pour les raisons suivantes :

1 - La délibération prise ne fait pas le bilan de la concertation et ne traduit pas sa réalité. Plus précisément les modalités de la concertation n'ont pas été respectées et le bilan de la concertation ne traduit pas sa réalité.

2 - Aucune conséquence n'a été tirée, dans la délibération, du résultat de cette concertation. La délibération prise l'a complètement ignoré.

3 - De surcroît, la délibération obtenue l'a été par une voix de majorité. Ce qui montre bien sa fragilité et dénote des divergences importantes au sein du Conseil Municipal au moment d'un vote dont les enjeux sont extrêmement sérieux et dont les répercussions sont essentielles et considérables, notamment sur le plan financier, pour votre commune et pour son avenir .

Il conviendra donc à la suite du retrait de la délibération du 29 mai dernier, que je vous demande instamment par la présente, de présenter un nouveau projet de délibération aboutissant à un nouveau vote du PLU par votre Conseil Municipal, respectant strictement le formalisme juridique imposé.

Dans cette attente je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Robert Maillet